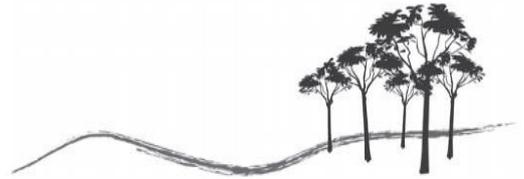


" Parcs LA GRIERE -CLEMENCEAU"

**Association déclarée d'Information et de
Défense des propriétaires des parcs La Grière -
Clémenceau La Tranche sur Mer (Vendée)**



**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 10 août 2024 de l'Association
d'information et de défense des Propriétaires des parcs La Grière -
Clémenceau
(APGCLEM)**

Chers Adhérents,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à la Chapelle de la Grière pour tenir l'assemblée Générale annuelle de notre association des copropriétaires Parcs La Grière Clémenceau. Nous remercions le curé de la Paroisse d'avoir bien voulu nous accueillir de nouveau dans ce lieu au sein du Parc de la Grière.

Notre président, François Macé, ouvre la séance vers 16h15, en adressant ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à l'assistance venue nombreuse.

Il rappelle l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'année 2023 – Quidus.
- Rapport financier de l'année 2023 – Quidus –
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

Conformément à nos statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours peuvent valablement participer à l'assemblée générale.

A ce jour, nous comptons 120 membres cotisants, dont 103 membres présents ou représentés (contre 82 l'an passé), le quorum de 50% étant atteint.

Le Président présente les membres du bureau, Dominique Le Gac, secrétaire, et Eric Bronner, vice- président, Mathieu Dexmier, trésorier, étant absent excusé, qui l'ont épaulé au cours de cette année, et qui l'assisteront pour cette AG.

1- Rapport Moral

Depuis notre dernière AG, notre conseil d'administration s'est réuni 3 fois pour faire le point sur l'actualité de nos parcs et prendre les décisions nécessaires à la vie de l'association.

Nous vous donnons ci-après le rapport d'activité des différentes commissions :

- Une commission Communication (newsletter, adhésion)
- Une commission projets
- Une commission secrétariat en charge notamment du site internet
- Une commission organisation, animation AG

Nos différentes commissions ont travaillé et permis au Bureau d'engager les réalisations suivantes :

1-Commission Communication :

- Site internet

Nous avons poursuivi l'amélioration par notre fournisseur DGT Concept de la conception de notre site Internet pour que vous puissiez à chaque visite :

- Visualiser immédiatement les dernières informations ou articles
- Retrouver les photos récentes publiées sur le site
- Retrouver les newsletter et les informations sur notre AG annuelle (convocation, PV,...)
- Poser vos questions

Nous pensons que ce site est désormais plus convivial et génère plus de passage : depuis octobre 2022, nous avons intégré un compteur qui nous permet de suivre le nombre de visiteurs du site : à date nous sommes à près de 3500 Visiteurs à comparer à nos 120 cotisants et 300 membres. Nous vous encourageons à aller régulièrement sur le site car nous publions les dernières photos de nos parcs et les informations locales telles que le bulletin municipal.

- Newsletter

Nous avons poursuivi la diffusion de newsletters semestrielles. Elles sont envoyées par mail à nos adhérents cotisants, (merci de nous communiquer votre adresse mail si vous ne la recevez pas) et mise en ligne sur le site. Elles sont rédigées par les membres du bureau sur la base des informations qui nous semblent intéressantes à vous communiquer sur la vie de nos parcs, de la Tranche-sur-Mer, et sur les sujets environnementaux qui concernent notre association. Sur la dernière newsletter N°6 de juillet qui sert de convocation à l'AG, vous trouverez notamment les informations à la nouvelle réglementation routière « Vélo-rue », la nouvelle collecte des ordures ménagères, l'érosion du cordon dunaire, le suivi des investissements 2023.

Pour que cette newsletter s'enrichisse, nous vous sollicitons pour nous faire parvenir des articles sur les thèmes qui vous semblent de nature à intéresser les propriétaires de nos parcs. Notre bureau en fera la sélection et la publication sous votre signature.

2- Commission Projets :

la commission a suivi les 2 projets mis en œuvre pour les adhérents de notre association en 2023 :

- Un nichoir à mésange proposé par notre administrateur Grégoire Lamy, fabriqué par son entreprise TransBois, et permettant d'abriter des mésanges charbonnières qui mangent les larves de chenilles. Nous avons écoulé le stock des 50 commandés. Nous avons lancé une pré-commande supplémentaire en fonction de vos nouvelles demandes. Ces nichoirs restent proposés à l'achat pour 10€ pour un prix de vente public de 20€, soit une participation 50% aux membres de notre association.

Pour les acheter, après l'AG un stand vous permettra de récupérer un des 20 nichoirs apportés par Grégoire Lamy.

Rappel : *Quelques infos données par Greg :*

Bois : Douglas auvergnat à 30 kms de l'usine Transbois à Briourde (Haute Loire), chutes valorisées, Vis inoxydable, charnières en inoxydable pour nettoyage, à vider chaque année sinon ils ne reviennent pas. A installer vis sur pins ou support ou corde. Orientation Sud Est ; mettre un peu de gras à l'hiver pour les attirer pas en mettre après au printemps. (mésanges charbonnières)

Suivi de l'installation proposé par Greg : proposition d'un compte Instagram pour traçabilité, photo installation et suivi dans le temps.

- Boîtes à livres : les 2 boîtes à livres pour nos riverains installées en août dernier Place des Camélias et Rond point avenue Atlantique – Rue Clémenceau) connaissent une fréquentation régulière. Nous vous demandons de jouer le jeu et de rapporter les livres après lecture ou en déposer à chaque retrait, de manière que le stock ne soit pas constitué que de livres vieillots et abimés
Le fournisseur de ces boîtes a par ailleurs été demandé par d'autres parcs !

3-Commission administrative

- Paiement des cotisations : Notre trésorier propose désormais de régler vos cotisations directement en quelques clics avec votre carte bancaire, par l'intermédiaire de HelloAsso, via l'activation du QRCode que vous trouverez sur vos appels de cotisations. Ceci répond à la demande de membres et au plus faible usage désormais des chèques.
- Relations avec la Mairie :

Nous avons participé aux 2 réunions de coordination des Parcs en octobre et février de chaque année, organisées par la Mairie, et les principaux points abordés lors de la réunion du 9 février dernier :

- Axe partagé avenue des tulipes : proposition de la Mairie

Depuis plusieurs années nous demandions un marquage au sol sur cette avenue désormais sans réducteur de vitesse, afin de rappeler la cohabitation Vélos, piétons, voitures.

Lors de cette réunion M. le Maire nous a proposé la mise en place d'un axe « Vélorue » comme cela se fait sur une partie de la route du phare.

Même si le principe Vélorue est astreignant pour les véhicules qui ne peuvent pas dépasser les vélos, nous avons accepté cette proposition car elle a l'avantage de sensibiliser les utilisateurs de cette voie très fréquentée l'été. Une information complète a été publiée sur la réglementation de cette Vélorue dans la dernière Newsletter.

- Ordures ménagères : le plan de réduction des déchets et changement du mode de facturation selon les enlèvements et non au forfait comme actuellement, se met en place selon le déroulement suivant :
- Enquête en cours, selon dossier remis dans vos boîtes à lettres
- Carte d'accès déchèterie obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2024
- Recensement des poubelles individuelles et mise en place d'une puce en juillet 2024
- Réfection et développement des points de collecte Place des camélias, place Roger Briant avec une poubelle encore inaccessible, qui le deviendra avec l'utilisation de sa carte individuelle pour les dépôts des ordures ménagères fin de séjour.
- Mise en place de la nouvelle taxation en 2025, redevance incitative par comptabilisation des levées d'ordures ménagères et nombre de passage en déchèterie

M. le Maire sera présent en deuxième partie de cette AG pour nous faire part des projets de la commune et répondre à vos questions.

Nous lui avons envoyé une première liste de questions que vous aurez la possibilité de compléter sur les sujets qui vous concernent :

- Planning de réfection de l'enrobé des rues et avenues de nos parcs La Grière Clémenceau (Allée des Mimosas notamment, très dégradée)
- Dossier Super U : où en est le permis de construire ? Date de début et fin de travaux prévus, plan de circulation
- PEP 86 : la Mairie aurait acquis cet établissement, avenue de l'Atlantique : Quels sont les projets envisagés sur ce site ?
- Réaménagement du centre ville de la Grière : trottoirs restreints, terrasse envahissante pour passage poussettes et handicapés, pas de piste vélos et dispositif Vélorue inefficace, immeubles délabrés (ex commerce Charpentier) : Comment redonner un aspect plus moderne, confortable, et adapté à ce bourg ?
- relèvement des ganivelles de haut de dunes. Mise en place de protection de l'entrée 31 en hiver pour limiter le passage du sable jusqu'au parking de la place Roger Briant.
- Plantation complémentaire sur place des camélias
- Changement de communauté de communes pour La Tranche sur Mer : quel planning et quelles conséquences ?

Les membres du bureau sont à l'écoute de vos questions.

Nous vous demanderons de voter ce rapport moral et donner quitus aux administrateurs.

4- présentation des membres du Conseil d'administration

- Liste des administrateurs actuels qui se représentent :

Le bureau :

François Macé, Président

Eric Bronner, Vice-président

Dominique Le Gac , secrétaire

Damien Larger, secrétaire adjoint

Mathieu Dexmier , trésorier

Emmanuel Ernst Metzmaier, trésorier adjoint

Autres membres :

François Le cœur

Wibol Sarre

Grégoire Lamy

Gilles Rhône

Bruno Masson

- Nouveau membre : Véronique Bon, 29 avenue de l'Océan, résidente désormais à l'année

- Appel à candidature : Notre conseil a besoin de se renouveler et comme tous les ans, nous sollicitons celles ou ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. Le président rappelle qu'il est membre du CA depuis près de 30 ans et qu'il est temps de passer la main !

(Suite à cet appel, M. Thierry Nee , boulevard des Vendéens se présente.)

5- Dossier environnement : table ronde sur l'érosion du cordon dunaire.

Nos plages sont régulièrement abimées par les tempêtes d'hiver, ce qui provoque une érosion du cordon dunaire. Le 7 mars dernier une réunion a eu lieu en mairie sur ce thème en présence de M. Rabillé président du Syndicat Mixte du Bassin du Lay, syndicat en charge de ces questions environnementales pour les communautés de communes du Sud Vendée.

Pour permettre à nos membres d'échanger sur ce sujet environnemental majeur, nous avons organisé à l'issue de l'AG, une table ronde sur ce thème avec M. Rabillé et M. le Maire comme invités pour répondre à nos questions.

2- Rapport financier

Le président donne lecture du rapport financier établi par notre trésorier, sachant que ce rapport ainsi que les comptes attachés sont affichés sur les grilles avec l'exposition photos, et peuvent être librement consultés :

Rapport financier sur les comptes de l'association APGCLEM pour 2023

Les comptes de l'année 2023 de notre association présentent un solde négatif de 2 405.04€ après :

- *Des recettes de **3 470.64€** se décomposant en :*
 - *1 895€ de cotisations des membres : 1 740€ soit 116 cotisants comme l'an dernier, 60€ de régularisation de cotisation 2022 et 95€ de cotisations de soutien,*
 - *Ventes de Nichoirs à mélanges aux membres : 490€*
 - *Le solde des recettes correspond aux produits financiers sur compte livret pour 1 085.64€.*
- *Des dépenses pour **5 875.68€**, en hausse de 3 600.20€, se décomposant en :*
 - *1 574€ en dépenses de fonctionnement dont les frais de communication adhérents (newsletters) pour 704€, les frais d'assemblée générale pour 563€, et dépenses courantes comparables à l'exercice précédent*
 - *4 302€ en dépenses d'investissement d'une part 1 100€ pour l'achat des nichoirs et d'autre part 3 202€ pour les 2 boites à livres.*

Hors investissements (dépenses – ventes aux membres = 3 812€) le résultat de fonctionnement ressort à un solde positif de 1 897€.

L'association conserve une trésorerie de près de 40 000€ lui permettant d'envisager soit de nouveaux projets en lien avec son objet social, soit la défense des intérêts de l'association ou de l'environnement au sein de ses parcs.

Fait le 10 août 2024

Le trésorier

3- Vote des résolutions

- 1ère résolution : approbation du rapport moral et quitus aux administrateurs :
Approuvée à l'unanimité
- 2^{ème} résolution : Approbation des comptes 2023 et du rapport financier
Approuvée à l'unanimité
- 3^{ème} résolution : Renouvellement des administrateurs
Approuvée à l'unanimité
- 4^{ème} résolution : Nomination de nouveaux membres au Conseil d'administration :
Véronique Bon, et Thierry Nez qui s'est déclaré candidat en séance :
Approuvée à l'unanimité

Après avoir remercié l'assemblée pour leur confiance, le président invite M. le Maire à rejoindre la scène pour les échanges de questions-réponses avec l'assemblée

4- Échanges avec M. le Maire

Le dialogue s'engage sur l'ensemble des thèmes relatifs aux préoccupations des résidents des parcs, sachant qu'une liste de thèmes que nous souhaitions aborder, a été transmise préalablement à M. le Maire.

Voici les réponses de M. le Maire aux questions posées en séance :

- **Questions sur l'aménagement de la place des Camélias** : demande l'ajout d'essences d'arbres locaux et avoir des cheminements plus roulants – Proposition à faire.
- **PEP 86** : en cours d'achat par la mairie qui prévoit de l'utiliser pour le logement des saisonniers et l'accueil de sportifs lors de manifestations. Les scolaires n'y seront plus accueillis comme maintenant car les locaux ne sont pas adaptés à cet accueil. Il y aura un espace restauration qui pourra être utilisé par un traiteur. Certaines colonies seront accueillies avec l'accord de la PEP 86.
La partie Ex Hotel Bellevue pourrait être cédée à un promoteur.
La maison en bordure de l'avenue de l'Atlantique reste la propriété de la PEP 86 pour y accueillir des handicapés. (Nouvelle mission de la PEP 86)
Le coût d'achat est de 1,9 million d'euros et sera fait par la foncière de Vendée, la commune rachetant ensuite sur 4 ans à 70% du prix.
- **SUPER U** : Un nouveau projet est en cours sur la partie parking pour lequel le permis est déposé. Cela entraînera donc 1 an de retard du fait des complexités administratives (CDUC) : si l'autorisation arrive en 2025, on peut espérer une livraison en 2027.
- **Centre de remise en forme** : ouverture avant l'été 2025 sous forme de régie à priori.
- **Déplacements des pompiers** qui viendront s'installer derrière l'île aux pirates, du fait de l'extension de la compétence de la caserne. Ce projet se fera dans les 4/5 ans.
- **Demande que les haies** soient abaissées pour sortir sur le boulevard des vendéens et avoir une meilleure visibilité – se rapprocher des Services techniques de la Mairie.
Il est rappelé, sur la hauteur des clôtures : 1m80 maxi avec muret de 1m20 et 5cm entre les lattes. Brandes interdites. Il est rappelé que pour ce genre de demande, il est nécessaire de passer à la mairie et y remplir le formulaire approprié. (voir PLU et cahier des charges de nos parcs)
- **Changement de communauté de communes** : Le conseil municipal s'est prononcé pour cette demande le 11/07/2024 pour faire alors partie de la communauté de communes « grand littoral » qui a votée favorablement en mai avec 40 voix pour et 4 abstentions. Nous passerions alors de 43 communes à 20 communes plus cohérentes car principalement maritimes. En avantages, la taxe foncière actuellement de 10% passerait à 4%, cela impacterait également la collecte des ordures ménagères, et les conditions de rétrocession de la piscine.
- **Centre de la grière** : il a été mis en vélorue et la signalétique est faite pour limiter la circulation routière. Il convient de conserver des parkings pour l'accès aux commerces. Mais c'est compliqué compte tenu de l'étroitesse de la rue d'y loger trottoirs, vélos et voitures, et respecter la largeur minimale des trottoirs.

À l'issue de cet échange, et personne ne demandant plus la parole, le Président remercie M. le Maire, et introduit la Table ronde venant clôturer notre assemblée générale

5- **Table Ronde** : « L'érosion du cordon dunaire : quelles mesures envisagées pour protéger nos dunes »

En présence de M. Rabillé, Président du Syndicat Mixte du Bassin du Lay (SMBL) et de M. Le Maire.

M. Rabillé présente la mission du SMBL qui est chargé notamment, car sa mission est bien plus large, de protéger les territoires concernés par la submersion marine, en lien avec la DDTM (Direction Départementale des Travaux Maritimes) et les communes concernées.

Le Président introduit le débat :

- Présentation du sujet :

Notre association représente les 300 propriétaires des parcs de La Grière., Clémenceau, zone s'étendant de l'avenue de l'Océan jusqu'au carrefour du Maupas et par le boulevard des vendéens.

Notre objet est la défense de l'environnement, de la sécurité et du cadre de vie de nos parcs.

Nous sommes longés par les plages de Flandres-Dunkerque et Clémenceau jusqu'au Perray rocheux du bout de l'avenue de l'Atlantique.

Ce sont des plages de sable fin avec des dunes et pinèdes protégées.

